

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 51/1960 (1960)

Artikel: Valais
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a fait paraître le cinquième fascicule de la publication ; le sixième est en cours d'impression et le septième, qui doit compléter la lettre A, est en préparation.

L'activité particulière pour la défense de la langue et de la culture italiennes a été continuée dans les cours d'été qui alternent d'année en année entre Bellinzona et Locarno et sont destinés aux instituteurs et aux étudiants des autres régions linguistiques de notre pays, et dans les cours d'hiver pour étrangers organisés à Locarno, Ascona et Muralto.

Le dernier prix littéraire, qui porte le nom de Francesco Chiesa, a été décerné à M. Giovanni Orelli pour un recueil de contes dans lequel le jury a constaté une belle expérience littéraire et humaine.

A. U. TARABORI.

Valais

La chronique habituelle de M. E. Claret est remplacée cette année par son article sur « L'effort scolaire valaisan au cours des quinze dernières années », page 31.

Vaud

Enseignement primaire

Le recrutement du personnel enseignant n'est pas sans nous causer encore quelques soucis. Bien que plusieurs mesures aient été prises en vue d'augmenter les effectifs des élèves de l'Ecole normale, nous n'avons pas encore pu repourvoir sans difficulté toutes les classes vacantes, surtout au moment des écoles de recrues et des cours de répétition. La situation s'améliore cependant graduellement, et nous pouvons, dans ce domaine, envisager l'avenir avec plus de sérénité.

L'année 1960 aura été une année marquante dans les annales de l'école primaire vaudoise ; en effet, deux documents importants ont été adoptés, l'un par le Conseil d'Etat, le plan d'études pour les classes primaires et enfantines, et l'autre par le Grand Conseil, la nouvelle loi sur l'enseignement primaire et l'enseignement ménager postscolaire.

Le plan d'études est entré en vigueur le 1^{er} avril. Si, pour l'essentiel, il reproduit le document provisoire de 1953, il en diffère pourtant sur un certain nombre de points. Un notable allégement a été apporté aux programmes du degré supérieur dans plus d'une discipline, notamment en géographie, en histoire et en grammaire et, afin de permettre une étude plus poussée de la physique et de la chimie chez les grands élèves, on a renvoyé au degré moyen certains chapitres de botanique et de zoologie, mais sous une forme simplifiée.

Un nouveau programme a été mis au point pour les élèves garçons de 9^e année, et l'instruction civique est maintenant enseignée de la même manière aux filles et aux garçons. Il est résulté de ces modifications une certaine diminution du temps accordé jusqu'ici aux travaux à l'aiguille.

La loi du 25 mai 1960, appliquée dès le 1^{er} juillet, consacre un cer-